



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Haro sur les retraites complémentaires du privé

## Un accord signé doit être respecté

Après l'amputation du pouvoir d'achat des retraités en 2011, la concertation entre les partenaires sociaux risque de déboucher sur une nouvelle amputation en 2012.

La Confédération Française des Retraités :

- Juge inacceptable le non respect d'un accord signé.
- Juge inacceptable de voir le pouvoir d'achat des retraités du privé amputé.

Elle déplore que sa voix ne soit pas entendue dans les lieux où le sort des retraités se décide.

Elle rappelle que les retraités sont, comme les autres citoyens, prêts à contribuer aux efforts nécessaires, à condition qu'ils soient équitablement répartis, dans le respect des facultés contributives de chacun, sans discrimination.

Elle appelle de ses vœux la mise en place rapide d'un vrai régime universel de retraite annoncé dans la loi de novembre 2010.

Elle est prête à participer à toute rencontre avec les responsables politiques ou sociaux pour discuter des aspects concernant la vie et les intérêts des retraités et personnes âgées.

**Fait à Paris, le 20 mars 2012**

**N° 110**

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :  
Aînés Ruraux Fédération Nationale – Groupement CNR-UFRB - Confédération Nationale des Retraités des  
Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Union Française des Retraités